Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20261117-DELIB1679-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation du conseil municipal : **le 12 novembre 2026**
Date d'Affichage de la délibération : Le 17 novembre 2026

2026-07-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, **le 16 novembre à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola, MEQUIGNON Marc, KERDILES Albert.

ABSENTS : CHESSE Yannick, SENGELÉ Aude.

Secrétaire de séance désigné : MEQUIGNON Marc

OBJET : Vente immeuble situé dans une zone d'aménagement différé.

L'office notarial L&H Notaires Associées, est chargé d'établir la vente par Madame PATOUT Paulette au profit de Monsieur et Madame Pierrick et Christine LEGEOUR (bien situé 4 place de l'église – 29590 LOPEREC). Le bien est situé dans une zone d'aménagement différé.

Après avis, le Conseil Municipal renonce à l'exercice de son droit de préemption urbain sur le bien de Madame PATOUT Paulette.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

MAIRIE DE LOPEREC (Finistère)

Le Maire
Jean-Yves CRENN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 17 novembre 2026